

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

(affiliée à l'Organisation Internationale de Normalisation — ISO)

RECOMMANDATION DE LA CEI

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

(affiliated to the International Organization for Standardization — ISO)

IEC RECOMMENDATION

COMMISSION INTERNATIONALE DE RÉGLEMENTATION EN VUE DE L'APPROBATION DE L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE - CEE SPÉCIFICATIONS DE LA CEE

INTERNATIONAL COMMISSION ON RULES FOR THE APPROVAL OF ELECTRICAL EQUIPMENT - CEE CEE SPECIFICATION

Modification N° 3

Août 1971

à la Publication 65 de la CEI
(Deuxième édition - 1965)
Publication 1 de la CEE
(Troisième édition - 1965)

RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LES
APPAREILS ÉLECTRONIQUES
ET APPAREILS ASSOCIÉS A USAGE
DOMESTIQUE OU A USAGE GÉNÉRAL
ANALOGUE, RELIÉS A UN RÉSEAU

Les modifications contenues dans le présent document ont été approuvées suivant la Règle des Six Mois

Les projets de modifications ont été discutés par le Sous Comité 12B du Comité d'Études N° 12 et diffusés en avril 1970 pour approbation suivant la Règle des Six Mois

Lors de sa réunion, tenue à Madrid en octobre 1970, l'Assemblée Générale de la CEE a accepté cette modification en principe

Amendment No. 3

August 1971

to IEC Publication 65
(Second edition - 1965)
CEE Publication 1
(Third edition - 1965)

SAFETY REQUIREMENTS FOR MAINS
OPERATED ELECTRONIC AND RELATED
EQUIPMENT FOR DOMESTIC
AND SIMILAR GENERAL USE

The amendments contained in this document have been approved under the Six Months' Rule

The draft amendments were discussed by Sub-Committee 12B of Technical Committee No 12 and were circulated for approval under the Six Months' Rule in April 1970

The Plenary Assembly of the CEE, held in October 1970 in Madrid, accepted this Amendment in principle



Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé électronique ou mécanique y compris la photocopie et les microfilms sans l'accord écrit de l'éditeur

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher

Bureau Central de la CEI

1, rue de Varembe
Genève, Suisse

Secrétaire Général de la CEE

Utrechtseweg 310
Arnhem, Pays-Bas

MODIFICATIONS A LA PUBLICATION 65 DE LA CEI (PUBLICATION 1 DE LA CEE)
RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET APPAREILS ASSOCIÉS
A USAGE DOMESTIQUE OU A USAGE GÉNÉRAL ANALOGUE, RELIÉS A UN RÉSEAU

Page 14

4 Généralités sur les essais

Supprimer, au paragraphe 4 3 2, les 6^e et 7^e lignes concernant

— les douilles de lampes de cadran

Remplacer le paragraphe 4 3 11 par

4 3 11 *Fonctionnement continu de moteurs, d'enroulements de relais ou d'organes similaires, prévus pour un fonctionnement de courte durée ou intermittent, si un tel fonctionnement continu peut intervenir accidentellement*

Page 26

7 Echauffements dans les conditions normales d'emploi

Introduire le nouveau paragraphe suivant à l'article 7, l'actuel article 7 devenant le paragraphe 7 1

7 2 Les matériaux isolants supportant des parties en liaison conductrice avec le réseau doivent résister à la chaleur si, en usage normal, ces parties sont parcourues par un courant supérieur à 0,5 A et sont susceptibles d'un échauffement appréciable dû à un contact imparfait

Le contrôle est effectué en soumettant le matériau isolant à l'essai spécifié sous a) à la note 6 du tableau III

La température de ramollissement du matériau isolant sera d'au moins 150 °C

Des exemples de parties susceptibles d'un échauffement appréciable en usage normal sont les contacts d'interrupteurs ou d'adaptateurs de tension, les bornes à vis et les porte-fusibles

Page 34

9 Risques de chocs électriques dans les conditions normales de fonctionnement

Supprimer, à la dernière ligne du paragraphe 9 3 2 le mot " directe "

Page 46

11 Fonctionnement anormal

Remplacer le deuxième alinéa du paragraphe 11 2 par

Le contrôle est effectué en soumettant l'appareil à un essai d'échauffement en fonctionnement anormal. Les échauffements ne devront pas excéder les valeurs données au tableau III, colonne II. Des échauffements supérieurs sont toutefois admis pour les enroulements dont un défaut d'isolement n'entraîne pas un manquement aux prescriptions concernant la protection contre les chocs électriques, pour autant que, lorsque la température a atteint un état d'équilibre, il ne se produise aucun dégagement de gaz inflammables.

AMENDMENTS TO IEC PUBLICATION 65 (CEE PUBLICATION 1)
SAFETY REQUIREMENTS FOR MAINS OPERATED ELECTRONIC AND RELATED
EQUIPMENT FOR DOMESTIC AND SIMILAR GENERAL USE

Page 15

4 General indications regarding tests

Delete, from Sub-clause 4 3 2, the sixth line which deals with
— dial lampholders

Replace Sub-clause 4 3 11 by

4 3 11 *Continuous operation of motors, relay coils or the like, intended for short-time or intermittent operation, if such continuous operation may occur accidentally*

Page 27

7 Heating under normal operating conditions

Add the following new Sub-clause to Clause 7, the existing Clause 7 becoming Sub-clause 7 1

7 2 Insulating material supporting parts conductively connected to the supply mains shall be resistant to heat if, in normal use, these parts carry a current exceeding 0 5 A and might dissipate substantial heat due to imperfect contact

Compliance is checked by subjecting the insulating material to the test specified under a) in Note 6 to Table III

The softening temperature of the insulating material shall be at least 150 °C

Examples of parts which might dissipate substantial heat in normal use are contacts of switches and of voltage adaptors, screw terminals and fuse holders

Page 35

9 Shock hazard under normal operating conditions

Replace in the penultimate line of Sub-clause 9 3 2 the word “directly” by “conductively”

Page 47

11 Fault conditions

Replace the second paragraph of Sub-clause 11 2 by

Compliance is checked by subjecting the apparatus to a heating test under fault conditions

The temperature rises shall not exceed the values given in Table III, Column II. However, higher temperature rises are allowed for windings, a failure of the insulation of which will not cause an infringement of the requirements regarding protection against electric shock, provided that, when the temperature has reached a steady state, no flammable gases are liberated

Page 50

13 Parties en liaison conductrice directe avec le réseau de distribution d'énergie

Remplacer le paragraphe 13 2 par

Les matériaux isolants faisant l'objet du paragraphe 7 2 devront être résistants au feu
Un essai est à l'étude

Page 68

15 Dispositifs de connexion

Remplacer le premier alinéa du paragraphe 15 1 2 par

- 15 1 2 Les connecteurs pour l'antenne et la terre et pour les circuits à fréquence acoustique et vidéo des transducteurs de charge et de source doivent être réalisés de manière telle que
- la fiche ne puisse faire contact de manière permanente avec les alvéoles d'un socle de raccordement au réseau, ne fût-ce qu'avec une seule broche, ou
 - la fiche ait une forme telle que son introduction dans un socle de raccordement au réseau soit improbable

Remplacer les deux dernières lignes du paragraphe 15 1 2 par

Des exemples de connecteurs considérés comme satisfaisant aux exigences de ce paragraphe sont les connecteurs figurant dans les Publications de la CEI 130 2, 130 8, 130 9 : Connecteurs utilisés aux fréquences jusqu'à 3 MHz, 169-2 ou 169-3 : Connecteurs pour fréquences radioélectriques, s'ils sont utilisés comme prescrit

IECNORM.COM . Click to view the full PDF file 60067905/1693:1971

Page 51

13 Parts directly connected to the supply mains

Replace Sub-clause 13 2 by

The insulating materials referred to in Sub-clause 7 2 shall be resistant to fire
A test is under consideration

Page 69

15 Terminal devices

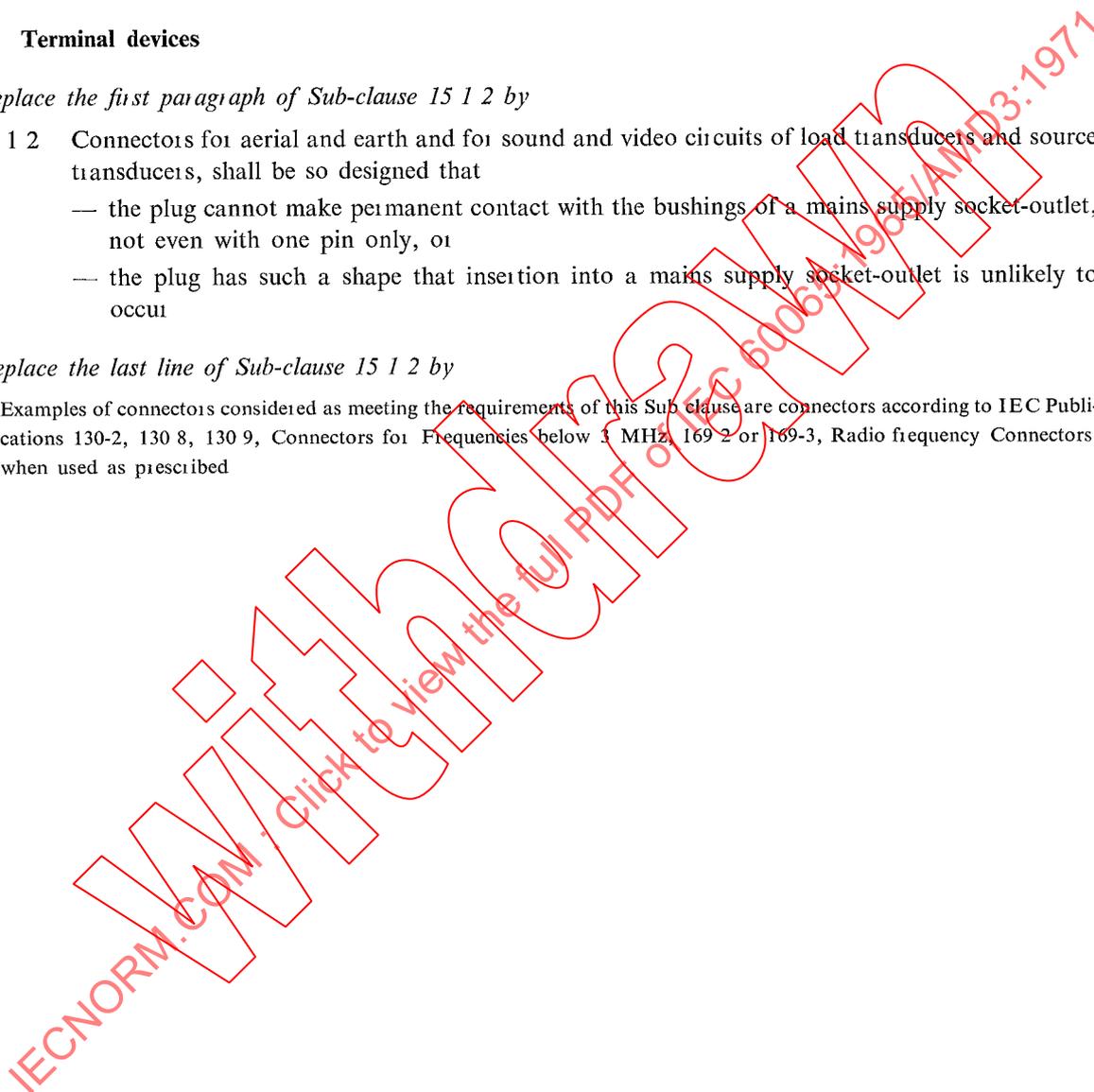
Replace the first paragraph of Sub-clause 15 1 2 by

15 1 2 Connectors for aerial and earth and for sound and video circuits of load transducers and source transducers, shall be so designed that

- the plug cannot make permanent contact with the bushings of a mains supply socket-outlet, not even with one pin only, or
- the plug has such a shape that insertion into a mains supply socket-outlet is unlikely to occur

Replace the last line of Sub-clause 15 1 2 by

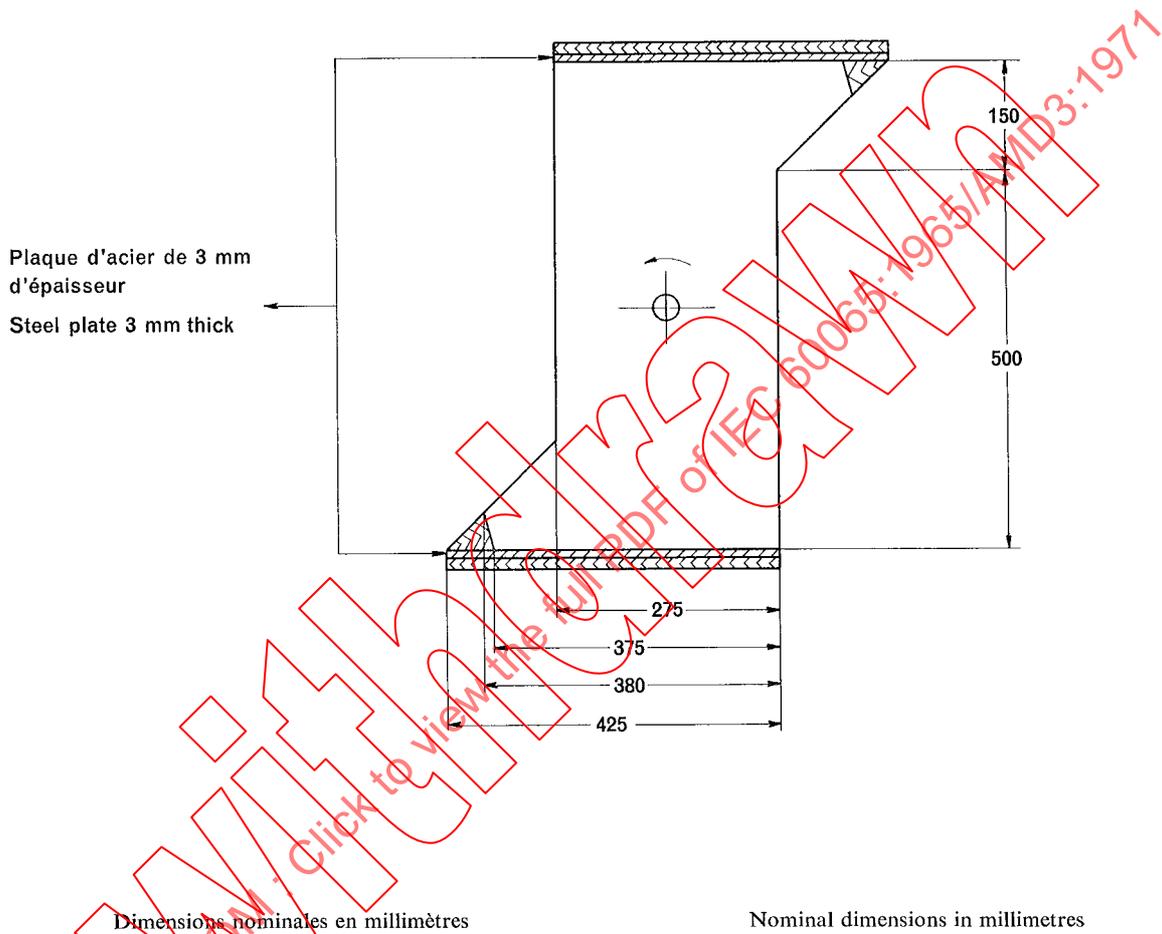
Examples of connectors considered as meeting the requirements of this Sub-clause are connectors according to IEC Publications 130-2, 130 8, 130 9, Connectors for Frequencies below 1 MHz, 169 2 or 169-3, Radio frequency Connectors, when used as prescribed



Page 96

Remplacer la figure 9 et le texte correspondant par

Replace Figure 9 with its text by



Réf : paragraphe 12 3

Ref : Sub clause 12 3

FIG 9 — Tambour tournant
Tumbling barrel